

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AAS Fresnes
Section Athlétisme
Lundi 19 Juin 2017 - 20h30
Centre Thellier - FRESNES

Etaient présents : Sophie OLIVIER (6 pouvoirs) - Mélanie BEVAN (maman de Raphaël - Evann et Malo) - Césarine BIRIKEM IROUME (4 pouvoirs) - Virginie GLADIEUX (maman de Lucine)(1 pouvoir) - Yamina MECHITOUA - Christophe RYSER - Houria AMAR - Irène DISTAIN - Jean-Paul BRUNEAU - Marc BEVAN - Pascal LLIDO - Julien GUIMARD (Président) - LE TOHIC Amélia (Secrétaire) (1 pouvoir) - Gaëtan LANTY (Trésorier) - Pierre RIOU - Catherine GRANDIAU (Présidente de l'AAS Fresnes) de 20h30 à 21h15 puis de 22h15 à 23h30.

1 - Accueil et vérification du Quorum

Ouverture des portes à 20h45 - Nous sommes 80 adhérents - Vu le nombre de personnes (15) + le nombre de Pouvoirs (12); le quorum est atteint (27). La séance est donc déclarée ouverte à 20h55.

2 - Rapport Financier du Trésorier.

Mr LANTY nous présente le budget pour l'année 2016-2017. Le fichier sera joint au compte rendu. Cependant, le budget qui aurait dû nous être présenté était celui de l'année 2015-2016. Le budget étudié doit toujours être clos et correspond à l'année N-1. Mr LANTY nous fera parvenir ce bilan.

Quelques chiffres : **Dépenses** pour manifestations sportives : 593 euros - Salaire de notre entraîneur : 3356 euros + les charges : 835 euros. Licences : 4600 euros. **Recettes** : 8500 euros de cotisations - 1750 euros de dons... Total des recettes : 10 486 euros - total des dépenses : 10 424 euros. La fin de l'année va donc être serrée. Reste à venir, la participation du Triathlon ; le supplément de la subvention de la Mairie de Fresnes.

3 - Mot du Président

M. GUIMARD commence par remercier les différentes personnes de la Section s'étant investies toute l'année ou en partie : Césarine - Mouss - Sophie - Amélia - Gilles O pour le site - Pascal - Gaëtan et Gilles O pour la comptabilité - Jean-Paul - les adhérents ainsi que les parents de notre section enfants.

Le nombre des enfants est en hausse alors que celui des adultes reste stable. Nous accueillons toujours avec plaisir les athlètes de la section Triathlon. Un noyau dur a été présent régulièrement cette année.

Nous devons arriver à faire bouger le Club ; pour le moment les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous. Aucune décision claire n'est prise. Quasiment aucune réunion n'a été programmée cette année aussi bien pour les athlètes que pour les parents ou les entraîneurs.

Les jeunes de la section enfant demandent beaucoup et attendent beaucoup de la Section et des entraîneurs. Les triathlètes s'entraînent régulièrement mais échangent peu avec les athlètes.

Les réunions de Comités Directeurs sont nombreuses et ce n'est pas toujours facile de se rendre disponible pour y aller.

Les entraîneurs échangent peu et ne donnent pas systématiquement de lignes claires pour les entraînements ou les animations.

M. GUIMARD se sent seul et souhaite trouver une solution pour relancer et dynamiser le Club de l'AAS Fresnes - Section Athlétisme (Développer la section enfants - faire vivre la section adultes - trouver un nouvel entraîneur pour les enfants...).

M. GUIMARD a rencontré Mme GRANDIAU afin que nous puissions obtenir une partie du Gymnase de la Paix, dès la rentrée 2017 en cas d'intempéries. Celui-ci est actuellement dédié totalement au Multisports.

4 - Appel à candidature pour renouveler le bureau

Tous les membres du bureau sont sortants ; les nouveaux membres seront élus pour 4 ans comme indiqué dans les nouveaux statuts de l'AAS Fresnes. Les membres en poste le sont depuis 5 à 6 ans. Mr LANTY annonce sa sortie du bureau - Mr GUIMARD souhaite continuer ses fonctions de Président avec des membres actifs. Mme LE TOHIC quitte son poste de secrétaire et se présente à la Présidence. Un vote à mains levées est donc organisé.

Présidence : 26 « POUR »

0 « CONTRE »

1 « ABSTENTION »

Mme LE TOHIC est élue à la majorité.

M. Guimard se présente comme Trésorier :

20 « POUR »

0 « CONTRE »

7 « ABSTENTION »

M. GUIMARD est élu à la majorité.

Mme Olivier se présente comme Secrétaire. Elle précise au préalable qu'elle ne peut pas et ne souhaite pas s'occuper de la section enfants lors des animations à l'extérieur

Secrétaire : 27 « POUR »

0 « CONTRE »

0 « ABSTENTION »

Mme OLIVIER est élue à l'unanimité des présents.

Mme MECHITOUA demande à M. LANTY ce que sont exactement les fonctions de Trésorier. M. LANTY nous informe que ses fonctions consistent à établir le salaire de Mouss le plus tôt possible. Puis passer avant le 20 de chaque mois pour récupérer et mettre à jour les comptes de la Section (les justificatifs doivent impérativement être fournis dès la moindre dépense). L'encaissement des licences est une part importante du travail de trésorerie car le

compte doit être alimenté en conséquence. Le budget prévisionnel est à établir en octobre. Le Trésorier est également convié à quelques réunions.

Le bureau est élargi grâce à la bonne volonté de plusieurs personnes : Mme MECHITOUA se propose comme Trésorière Adjointe - Mme BEVAN propose de passer au siège de l'AAS Fresnes - Rue Auguste DAIX pour récupérer le courrier et les documents nécessaires à l'établissement du salaire de Mouss - M. OLIVIER continuera à aider le bureau en alimentant le site de la Section Athlétisme et en mettant à jour le groupe athlètes - enfants, etc. M. LLIDO souhaite continuer à accompagner Mme BIRIKEM IROUME lors des animations avec les enfants. MM. RIOU - RYSER et JANIN proposeront des sorties Club à l'extérieur (Fontainebleau - Trail à Cluny - Marathon/semi/10kms à l'étranger - compétitions proches pour faire connaître le club...). MM. RYSER et BRUNEAU chercheront d'éventuels sponsors...

5 - Bilan de la saison 2016/2017

Le bilan de la saison 2016/2017 est plutôt positif. Le groupe des enfants était un groupe motivé avec des parents très investis. Les animations/compétitions ont été un succès avec des enfants compétiteurs et motivés. Ils ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes. Malgré les difficultés et les problèmes rencontrés tout au long de l'année (problème d'éclairage de la piste - pas de solution de repli en cas de mauvais temps - absence de l'entraîneur des grands ou retards réguliers), les enfants et leurs parents ont été présents aux entraînements tout au long de l'année.

Nous avons cette année 80 adhérents dont 55 enfants et 25 adultes. La répartition est la suivante : enfants : 7 BB (6 garçons - 1 fille) - 15 EA (5 garçons - 10 filles) - 23 PO (12 garçons - 11 filles) - 6 BE (3 garçons - 3 filles) - 2 MI (1 garçon - 1 fille) - 1 Cadet - 1 Junior. Adultes : 9 SE (7 garçons - 2 filles) et 16 MASTERS ou VETERANS (10 garçons - 6 filles).

Il faudra cependant remédier à certains dysfonctionnements avec une communication plus importante entre les entraîneurs et les membres du bureau.

Il faudra refaire le point du matériel et évaluer les besoins pour la saison prochaine.

M. LANTY ayant annoncé une fin de saison difficile, Mme BEVAN pose la question de l'augmentation de l'adhésion pour les enfants : 125 euros au lieu de 120 euros. Elle pose aussi la question de la dégressivité des tarifs. Augmenter et faire des tarifs dégressifs tout en veillant à ce que le club ne soit pas perdant. Il semble difficile d'augmenter la cotisation des adultes. Cependant, il est possible et souhaitable de recalculer à la hausse la participation de la section Triathlon qui verse actuellement 800 euros annuel.

Mme BEVAN fait remarquer que les enfants arrêtent leurs entraînements fin juin alors pourquoi continuer à rémunérer Mouss qui continue les entraînements avec les adultes. Cela permettrait une économie de 600 euros. Cependant, Mouss est prêt à continuer les entraînements sans pour autant être rémunéré. **Le contrat de Mouss a été demandé à Mme GRANDIAU afin d'en connaître les termes.**

M. BEVAN signale qu'il faudrait gérer les entraînements en fonction de la présence des entraîneurs et du niveau des enfants. Faire des groupes. La durée des entraînements est également courte ; essayer de rallonger d'au moins 15 minutes afin de pouvoir laisser un temps calme aux enfants avant le retour à la maison. Les athlètes ont constatés que les entraînements sont difficiles à gérer du fait de l'indiscipline des enfants qui se croient dans une cours de récréation.

Peu de compétitions ont été remboursées cette année compte tenu des difficultés financières du Club.

Enfin, il serait souhaitable de prévoir des compétitions pour les Benjamins/Minimes en début d'année et d'en discuter avec l'entraîneur concerné afin de les préparer au mieux. Le calendrier se trouve sur le site de la FFA.

6 - Organisation de la fin de saison et de la saison 2017/2018 (horaires - entraînements et compétitions...)

Pour la saison prochaine, les enfants débuteraient les entraînements à 18h pour finir à 19h15 voire 19h30. Pendant ce laps de temps (15 minutes), les adultes débutent leur échauffement. Les séances pour les enfants se dérouleraient les Mardi - Jeudi et Dimanche* (***uniquement pour les Poussins et au-delà, de 10h à 11h30**) au stade de la Paix et elles débuteraient la semaine suivant le Forum des Associations qui se tiendra le Dimanche 10 Septembre 2017. Les enfants sont acceptés dès l'âge de 6 ans (nés durant l'année 2011).

Le gymnase serait demandé de septembre à juin comme solution de repli en cas pluie, grand froid, pollution.

Les certificats médicaux sont dorénavant valables 3 ans (un questionnaire est à remplir après réception par mail (à vérifier dans les textes pour les enfants).

Le montant des cotisations ne devraient pas être modifié. Cependant le **nouveau bureau va se réunir très prochainement afin de finaliser les derniers détails qui apparaîtront sur le flyer distribué au Forum des Associations (à revoir donc). Organiser rapidement notre présence au Forum des Associations (trouver des volontaires - finaliser le flyer - prendre des adhésions (dossiers complets). Donner une date limite pour les nouvelles inscriptions.**

Il faudrait faire un point sur les tenues enfants afin de savoir si une commande est nécessaire ou non pour la saison prochaine. Césarine doit récupérer les T-Shirt des enfants soit lors de la Cavale l'Hayssienne, soit lors des dernières séances de la semaine du 26 Juin au 1^{er} Juillet. Il semblerait qu'il reste des grandes tailles enfants et des tailles 38/40 pour les adultes.

Les moments de convivialités à garder sont : la Galette des Rois - Pâques et un goûter - animation pour clore l'année.

7 - Questions diverses

Mme BEVAN trouve que Mouss est bien pour les adultes mais pas forcément pour les enfants. Donc le garder pour les adultes et essayer de recruter pour les enfants (une réunion entraîneur bureau est prévu en Juillet afin d'aborder ce sujet). Cela semble toutefois assez compliqué. L'ASSIDUITE doit payer et entrer en ligne de compte pour l'AAS Fresnes.

Mme BEVAN a entendu, lors du bilan financier, que les subventions étaient à la baisse. Nous devons faire parler du club en faisant des articles régulièrement (plusieurs voies de diffusion). Les parents demandent les raisons de l'arrêt des Foulées Fresnoises (raisons diverses : demande beaucoup de bénévoles - d'autorisations préfectorales - de matériels sans compter le plan Vigipirate !!).

Mme GRANDIAU nous explique qu'une Commission a été créée afin de discuter des répartitions des subventions. Il y a plusieurs critères. Si un Club a un projet spécifique, sa subvention peut être augmentée si le projet est bien ficelé. La subvention pour toute l'AAS Fresnes s'élève à 180000 euros à répartir sur 14 sections + le siège de l'AASF.

Il serait intéressant de comparer les cotisations en fonction de la discipline dans différentes ville limitrophes.

Il est également possible d'obtenir une subvention supplémentaire du CNDS en cas de projet pour une cause.

Pour un éventuel recrutement d'entraîneur, il est possible de se rapprocher de la Fédération. Le coût est peu élevé. Penser aussi aux contrats aidés.

Le Forum des Associations se déroulera le dimanche 10 septembre ; il faudra toujours 2 personnes sur le stand. S'organiser pour faire un roulement.

Faire passer des articles régulièrement dans le Panorama Fresnois - ou faire de la communication autrement pour faire connaître et vivre le club. Il faut également alimenter le site de l'AAS Fresnes et celui de la section Athlé. Le bureau de l'AASF a commandé et va recevoir un photocopieur : possibilité de faire du A3 et des éditions en couleurs. Une sono devrait également arriver.

Mme GRANDIAU précise que toutes les demandes (salles - travaux - entraînements...) doivent être faites en début de saison pour l'année entière.

Les AG devront être organisées plus tôt et il est important de prévenir un maximum de personnes.

Il faudrait par la suite organiser les réinscriptions en juin et les 1^{ères} inscriptions en septembre en donnant toutefois une date limite de dépôt des dossiers aux vacances de la Toussaint.

Les membres du bureau organiseront des réunions régulièrement pour un suivi et faire vivre le club. Les statuts de l'AAS Fresnes ont été diffusés à la nouvelle équipe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.